



Société du Logement de
Grâce-Hollogne SC

Rue Nicolas Defrêcheux, 1-3
4460 GRACE-HOLLOGNE

Tél. : 04.247.63.63

E-mail : accueil@slgh.be

Avis à l'ensemble des locataires de la Société du Logement de Grâce-Hollogne

Grâce-Hollogne, le 5 juin 2020

INFORMATION COVID-19

Chers locataires,

Le Conseil National de Sécurité a confirmé le début de la phase 3 du déconfinement.

Voici les modalités adoptées par la SLGH à partir du lundi 8 juin 2020 :

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Tous les services sont joignables par téléphone du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00, au 04/247.63.63.

En dehors de ces heures de permanence, en cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter le service de garde au 0475/495.894.

Sont considérées comme interventions urgentes : une panne complète de chauffage ou d'eau sanitaire, une inondation, un problème électrique ou de risque d'incendie.

Contacts à la SLGH → uniquement sur rendez-vous

Nous privilégions les contacts par téléphone, e-mail ou courrier.

Si nécessaire, nos services pourront vous recevoir, mais uniquement sur rendez-vous.

Nous avons aménagé une nouvelle zone de guichets et adopté des consignes sanitaires qui devront être respectées, tel le port du masque obligatoire pour accéder à nos locaux.

Les consignes précises vous seront communiquées lors de la fixation du rendez-vous.

Interventions et dépannages techniques

Les interventions et dépannages techniques non-urgents reprendront également à partir de ce lundi 8 juin, dans le strict respect des dispositions sanitaires et de distanciation sociale :

- Port du masque obligatoire pour accueillir le technicien
- Rester dans une autre pièce que le technicien durant l'intervention

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.

Continuez à bien prendre soin de vous et des autres.